



# Jardins collectifs Longchamp

ASSOCIATION LOI 1901 - COLLECTIF D'HABITANTS

## Réunion conviviale sur les perspectives 2022 Le 30 janvier 2022, à La Base

Cette rencontre était proposée aux adhérents et sympathisants des *Jardins collectifs Longchamp* (JCL) ainsi qu'au collectif *Marseille en transition* et à l'association *Les Colportés*, représentés. Elle s'est tenue à La Base, aux Chartreux.

26 personnes étaient présentes.

Ce compte rendu a été rédigé à plusieurs mains, merci Sophie B., Audrey P., Léo et les autres !

### 1. Tour de table, présentation des présents et projets des associations

**La Base** : lieu engagé qui vise à rassembler les Marseillais-es pour accélérer la transition vers une société juste, résiliente et respectueuse du vivant. Espace commun et autogéré qui permet de se retrouver et facilite la logistique. Fonctionne sur la base du bénévolat. Sa trésorerie dépend des dons et des bénéfices de la buvette entre autre.

**Marseille en transition** : collectif monté il y a 1 an dont l'objectif est de mener des actions sur le terrain pour favoriser la transition écologique, par exemple la végétalisation du Bd d'Arras.

Projet en cours : *Festicités* du 19/03 au 3/04 qui réunira 11 villes de la Métropole. L'objectif est de tisser des liens entre les villes participantes pour une transition résiliente.

**Les Colportés** : association créée par les parents d'élèves des écoles du 4ème et 5ème arrondissements pour faciliter l'éducation au vivant en milieu scolaire

Projet en cours : utilisation d'une parcelle en triangle au sein du Parc Longchamp

Un accord d'utilisation a été donné sous réserve « de ne rien laisser sur place » et une nouvelle rencontre devait avoir lieu entre la Ville et l'association.

### 2. Enjeux Communs – état d'avancement des propositions de parcelles

**Les Jardins Collectifs Longchamp** (JCL) rappellent leur objectif prioritaire (obtenir une parcelle de culture dans le parc Longchamp) et présentent les potentiels en cours de discussion avec la Mairie centrale et la Mairie de secteur 4ème/5ème.

**2.1. Parcelle Chute Lavie, entre boulevard Forer et traverse Force** : environ 460 m<sup>2</sup>, constituée d'une bande d'environ 50m de long et 9 m de large bordée par quelques habitations type maisons individuelles et un groupe d'immeubles (copropriété). Cette parcelle a été visitée par les JCL et un

sondage effectué courant décembre qui a révélé la présence en partie centrale d'une demie buse en béton comblée par des graviers et recouvert d'une couche de terre végétale d'environ 20 cm. Sur les bords, la hauteur de terre végétale est bien plus importante.

**Discussion** : seule une personne sur les 26 présentes vit à proximité de cette parcelle, ce qui « *nécessite d'embarquer les voisins directs dans l'aventure* » : cela représente un gros travail. Pour les JCL, elle se trouve très éloignée du jardin Jugan et du parc.

- **Décision de continuer à réfléchir ensemble afin de pouvoir proposer à la mairie des pistes d'aménagement de cette longue parcelle** : une balade en rappel de l'ancien canal qui passait en dessous ? en faire un mini jardin public ? etc.

## 2.2. Parcelles dites « délaissés SNCF »

il s'agit d'une première parcelle, en pente, sur la « Butte des Chutes Lavie » située à proximité du Jardin Jugan et qui correspond assez bien aux projets des JCL. Une seconde parcelle, à l'angle Françoise Duparc/rue de la conception (environ 600 m<sup>2</sup>, à vérifier) et une 3ème plus éloignée (Louis Frangin). Il est rappelé qu'elles sont polluées et que la Mairie de secteur doit revoir la SNCF, aucune décision n'étant prise pour le moment quant à l'attribution de ces parcelles.

**Discussion** : seules les 2 premières parcelles motivent l'assemblée.

- **Décision d'avancer de façon concertée et commune entre JCL et Marseille en Transition** pour l'obtention, respectivement, du terrain à côté de celui des JCL ainsi que du terrain sur François Duparc, du fait de la proximité du Bd d'Arras pour Marseille en Transition : ce terrain leur permettrait d'avoir une expérience type de dépollution sur Françoise Duparc.

Le rapport du travail des étudiants de l'ENPS (École Nationale du Paysage) (cf. sur notre site, page d'accueil : <https://colibris-wiki.org/jardinscollectifsLongchamp/>) aborde les usages qui seraient possibles autour du petit jardin Jugan et dans le cadre du dossier qui suit.

## 3. Plan de gestion du parc Longchamp

Pour mener à bien l'élaboration du Plan de Gestion, la municipalité a lancé une consultation de bureaux d'étude dont nous avons pu nous procurer les documents d'appel d'offre. Deux grosses lacunes apparaissent à la lecture de ces documents :

- 1- Il n'est pas prévu d'associer les habitants à cette étude sinon par une concertation institutionnelle classique.
- 2- Les études proposées au cahier des charges ne comportent aucune analyse des usages actuels dans leur grande diversité

Aujourd'hui, en 2022, la participation citoyenne n'est pas une aumône, c'est ce qui va rendre le plan de gestion durable. Le minimum à demander est de participer à l'élaboration du plan de gestion du parc lui-même et de faire réaliser une étude précise des usages du parc et leur devenir

- **Décision de rédiger un manifeste à faire signer par le plus grand nombre d'associations, de collectifs, et d'habitants** pour faire une *amicale pression* auprès de la

## Mairie. Les JCL commencent la trame qu'ils partageront pour relecture à MeT et les Colportes.

Ce manifeste exigera qu'une étude des usages/fréquentation soit réalisée dans le cadre du plan de gestion du Parc Longchamp.

Il proposera un projet de communauté patrimoniale autour du parc Longchamp (cf. convention de Faro : <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/faro-convention>).

Il fera part de l'indignité de la zone du jardin zoologique et proposera que soient étudiées des utilisations alternatives des cages<sup>1</sup>.

Les volières peuvent être utilisées comme des serres.

Points importants à préciser:

- Il n'est pas indispensable que tout soit bouclé en termes de programmation du plan de gestion, avant d'avancer et apporter déjà des premières améliorations.

### 4. Festival Festicités de Marseille en Transition :

➤ **Opportunité** pour les JCL d'organiser (en commun avec les Colportes et MeT s'ils le souhaitent/peuvent) une table ronde sur notre démarche de constitution d'une « communauté patrimoniale » (cf. convention de Faro) et d'inviter associations et élus. Programme à déterminer : le festival commence à la mi-mars jusqu'au 3 avril.

Pour mémoire vous retrouverez : le support de présentation concernant les parcelles et le plan de gestion du Parc ainsi que le rendu du travail des étudiants de l'ENSP sur les liens suivants.

---

<sup>1</sup> Les personnes présentes ne sont pas en manque de propositions, par exemple : enlever les animaux en plastique (à contre courant de la promotion actuelle des animaux sauvages en liberté...) Certaines cages sont de belles œuvres : souhait de casser le béton à l'intérieur et d'en faire des parcelles de plantations.